

Editorial

Le CNEAP a engagé l'Enseignement Agricole Privé sur la voie du Printemps de la Vie Scolaire (PVS). L'IFEAP s'associe à cette démarche de réflexion dans le cadre de sa mission de formation.

Cette plaquette couvre les formations de qualification liées aux métiers de la Vie Scolaire afin que les PVS (Personnels de la Vie Scolaire) deviennent de vrais Professionnels témoins de Valeurs et de Sens. L'IFEAP ouvre une année sur deux un cycle destiné aux Responsables de la Vie Scolaire. Ce sera - toujours sous réserve d'un effectif suffisant - le cas à la rentrée 2005. Les formations AEVS et EVS se poursuivent.

Tous les PVS non qualifiés AEVS - EVS - RVS sont invités à étudier, avec leur chef d'établissement, leur parcours de qualification. Pour l'établissement, cet investissement sur "la personne" engendre un retour sur investissement souvent souligné par les Chefs d'établissement. Dans ce parcours, les PVS sont amenés à confronter leurs pratiques, leurs certitudes, leurs incertitudes à celles de leurs collègues. Ils réfléchissent à leur place dans un établissement catholique et à ce que cela suppose de leur part en termes de méthodes, de relations avec les jeunes. Ils complètent leurs connaissances à propos des adolescents. Il s'agit bien d'une formation-action liée à leur activité quotidienne.

Tous les Personnels de la Vie Scolaire aujourd'hui qualifiés peuvent poursuivre leur effort de formation dans le cadre de sessions de perfectionnement qui leur sont aussi destinées. Sur certains thèmes, ils se retrouveront avec des enseignants, responsables de filières. Cette ouverture, cette transversalité de formation, correspond à une volonté de pratique décloisonnée réduisant le risque de l'isolement voire du ghetto de la Vie Scolaire.

Que ce nouveau Printemps de la Vie Scolaire apporte la sève éducatrice à toutes les branches de nos établissements...

Gérard GAULT, Directeur de l'IFEAP.



Proposition d'ouvertures de formation de qualification PVS **Rentrée septembre 2005**

- AEVS : Angers
- EVS : Angers
- RVS : Angers



Formation de Perfectionnement PVS 2005-2006

- Consulter en ligne la proposition Perfectionnement 2005-2006



Sommaire

■ Esprit du projet - Objectifs généraux de la formation	page 2
■ Principes d'organisation - Caractéristiques générales des formations.....	page 3
■ Qualification des Assistants Éducateurs de la Vie Scolaire	page 4
➤ Finalités de la formation - Parcours de formation	page 5
➤ Le module initial - AEVS	page 6
➤ Les 4 modules de base - AEVS.....	pages 7-8
➤ Les travaux demandés - Evaluation finale et qualification	page 8
■ Qualification des Éducateurs de la Vie Scolaire	page 9
➤ Finalités de la formation - Parcours de formation	page 10
➤ Le module initial - EVS	page 11
➤ Les 4 modules de base - EVS	pages 12-13
➤ Les 3 modules d'approfondissement - EVS.....	pages 14-15
➤ La visite conseil - Les travaux demandés - Evaluation finale et qualification	page 15
■ Qualification des Responsables de la Vie Scolaire	page 16
➤ Finalités de la formation - Parcours de formation	page 17
➤ Le module initial - RVS	page 18
➤ Les 4 modules de base - RVS	pages 19-20
➤ Les 8 modules d'approfondissement - EVS	pages 21-22-23
➤ La visite conseil - Les travaux demandés - Evaluation finale et qualification	page 24
■ Frais de formation et modalités d'inscription	page 25

Esprit du projet

"Servir l'homme... Donner à chaque homme une dignité et une grandeur."

Préambule du Statut de l'Enseignement Catholique

"Accompagner la croissance de chaque personne dans la durée"

*Les Assises de l'Enseignement Catholique -
Deuxième résolution : " Une école des ruptures et des seuils"*

La formation des PVS est une contribution au projet et aux investissements du CNEAP en faveur de la vie scolaire. L'IFEAP participe dans ce cadre à la professionnalisation des personnels, à leur reconnaissance et à leur promotion par la formation qualifiante.

Au service des établissements, la formation n'a pas pour seul objet la qualification des personnels. Il faut que les établissements y trouvent "leur compte". La formation qualifiante est construite comme un outil qui peut contribuer à la mise en œuvre du projet de l'établissement de chaque stagiaire dans le champ de la vie scolaire. Outil pour innover et pour répondre à l'aujourd'hui.

Les communautés éducatives de nos établissements ont besoin d'espace pour que les personnes puissent se rencontrer. La formation PVS peut être un de ces espaces. Espace de médiation entre les différents métiers où chacun peut découvrir l'autre. Espace pour créer des liens entre les différents acteurs du lycée (enseignant, PVS, PAT, chef d'établissement, documentaliste...) et entre les établissements.

Le temps de la formation PVS peut être défini comme un temps d'exploration et de recherche. Temps pour définir et développer la contribution singulière des PVS dans la vie de l'établissement en favorisant l'échange de pratiques et l'apport de connaissances.

Les personnels de la vie scolaire ont souffert et souffrent encore parfois d'un problème de reconnaissance. Leur formation est une invitation à développer la confiance en soi et en l'autre.

Ce projet conformément à la lettre de mission de l'IFEAP est sous-tendu par une conception de l'homme qui fait toute leur place aux dimensions personnelle et communautaire. Ce projet mobilise des moyens pour les développer visant ainsi une formation globale. Ce projet intègre la dimension spirituelle des partenaires de la formation, ainsi que la mission pastorale de l'Enseignement Agricole Privé.

Ici, l'IFEAP est en posture de service. Service des stagiaires dans le cadre des plans de formation des établissements.

L'institut veut contribuer au travers de ce projet à sa mission d'aide aux établissements et à leurs personnels. (cf. Lettre de mission à l'IFEAP, page 4, 1986)

Objectifs généraux de la formation

" L'homme est en chemin, l'homme n'est pas né, il est seulement conçu, il est en train de naître... L'homme est un être en devenir..."

L'école catholique doit être l'école de la lucidité et du dépassement. "

(in "Le projet éducatif" Un dossier du Père François COUDREAU)

- ◆ Développer la professionnalisation des PVS :
 - ✓ Développer les compétences des personnels dans toutes les fonctions spécifiques précisées par la convention collective,
 - ✓ Permettre aux personnes de se situer en référence au projet de l'Enseignement Catholique dans leur établissement,
 - ✓ Situer sa contribution singulière et connaître les autres contributions,
 - ✓ Favoriser les capacités d'innovation, de proposition dans l'établissement.
- ◆ Accompagner les PVS dans leur contribution active au projet d'établissement en lien avec les autres acteurs de ce projet :
 - ✓ Activité des AEVS,
 - ✓ Projet d'action éducative des EVS,
 - ✓ Projet de vie scolaire des RVS.
- ◆ Reconnaître la place importante de la vie scolaire dans les établissements :
 - ✓ Sécurité/responsabilité,
 - ✓ Méthodologie de projet,
 - ✓ Education globale,
 - ✓ Médiation.
- ◆ Promouvoir l'exercice de leur métier de PVS et les échanges dans le cadre du réseau de l'Enseignement Agricole Privé.

Principes d'organisation et caractéristiques générales des formations des Personnels de la Vie Scolaire

Principes d'organisation

Les principes suivant président à l'organisation de chaque formation et l'articulation des formations entre elles :

- l'architecture de la formation se présente sous une forme modulaire,
- les formations s'appuient sur l'analyse des situations professionnelles rencontrées et sur des données issues de différentes disciplines en rapport avec les métiers exercés (psychologie, sociologie, psycho-sociologie, droit, philosophie, théologie...),
- une complémentarité entre formation en groupe et élaboration du projet personnel et professionnel de chacun est recherchée,
- **un jury d'admission et de positionnement, sous la responsabilité du CNEAP, précède les formations d'éducateurs et de responsables de la vie scolaire. Ce jury prononce l'admission en formation et adapte le parcours du candidat en tenant compte des acquis professionnels et des formations qualifiantes antérieures.**

Pour cela, il s'appuie sur :

- un dossier faisant apparaître la carrière du candidat, ses diplômes, son auto-évaluation et l'évaluation par le chef d'établissement des compétences requises pour le métier,
- les résultats d'une épreuve écrite (analyse d'une situation professionnelle) et d'un entretien oral, ainsi des parcours de durée réduite peuvent être décidés.

Caractéristiques générales de la formation

	Assistants Éducateurs de la Vie Scolaire	Éducateurs de la Vie Scolaire	Responsables de la Vie Scolaire
Conditions d'accès à la formation	AEVS en poste	AEVS (qualifié AEVS ou PES 1) ou EVS en poste	EVS (qualifié EVS ou PES 2) ou RVS en poste
Nbre d'heures Durée	Max. 200 heures sur 2 ans	Max. 300 heures sur 2 ans	Max. 600 heures sur 2 ans
Positionnement	Non	Oui	Oui
Nbre de modules Stage(s)	5 modules : • 1 module initial • 4 modules de base dont un stage d'une semaine dans un établissement du CNEAP	8 modules : • 1 module initial • 4 modules de base dont un stage d'une semaine dans un établissement du CNEAP • 3 modules d'approfondissement	13 modules : • 1 module initial • 4 modules de base dont un stage d'une semaine dans un établissement du CNEAP • 8 modules d'approfondissement dont un stage externe d'une semaine
Module initial	Fonctions, rôles et responsabilités de l'assistant éducateur CNEAP - Education	Positionnement Fonctions de l'éducateur CNEAP - Observation	Positionnement Fonctions du responsable CNEAP - Observation
Modules de base	MB1 - Adolescence - Accompagnement des jeunes en difficultés - Ecoute MB2 - Responsabilité - Exercice de l'autorité MB3 - Travail en équipe - Animation de groupe - Implication-responsabilisation des élèves MB4 - Stage dans un établissement du CNEAP		
Modules d'approfondissement		MA1 - Agir et éduquer dans un établissement du CNEAP/Discernement. MA2 - Accompagnement - Gestion des priorités MA3 - Animation / suivi-scolaire	MA4 - Fonctionnement de l'établissement - Démarche de projet MA5 - Manager une équipe MA6 - Améliorer sa communication écrite et orale MA7 - Nouvelles technologies MA8 - Animation - Pastorale MA9 - Stage externe
Jury	Trois avis : • Chef d'établissement • IFEAP • Oral	Trois avis : • Chef d'établissement • IFEAP • Oral sur projet d'action	Trois avis : • Chef d'établissement • IFEAP • Oral sur mémoire

A E V S

Qualification des A s s i s t a n t s É d u c a t e u r s de la Vie S c o l a i r e

R e n t r é e 2 0 0 5

Inscriptions

- pour les personnels en poste
dans le cadre du plan de
formation
avant le 14 juillet 2005
- pour les nouveaux recrutés
avant le 15 septembre 2005

Proposition d'ouverture
de formations en 2005
Angers et un autre site
entre Arras, Lyon ou
Toulouse selon inscriptions

Qualification des Assistants Éducateurs de la Vie Scolaire

Finalités de la formation

L'Assistant Educateur assiste l'Educateur de la Vie Scolaire dans ses fonctions. Son emploi se caractérise par une présence privilégiée auprès des élèves qu'il encadre et dont il est à l'écoute. Il participe aux activités d'animation et rend compte aux responsables.

La formation des Assistants Educateurs donne les bases nécessaires :

- pour se situer dans l'établissement scolaire et dans l'enseignement agricole relevant du CNEAP,
- pour adapter sa pratique d'éducateur à ce que sont les jeunes d'aujourd'hui,
- pour développer sa capacité à animer les activités éducatives.

Les capacités développées lors de la formation s'inscrivent dans l'exercice des trois fonctions principales du métier d'assistant éducateur : écoute-attention, encadrement, participation à l'animation.

Parcours de formation

■ Le parcours comprend 200 heures réparties sur deux ans, soit quatre sessions de regroupement d'une semaine, un stage, des temps de travail personnel, des accompagnements individuels et le passage devant le jury de qualification.

■ Planning (sous réserve de modifications)

		Angers	Lyon, Arras ou Toulouse
Module initial		23-24-25-26-27 janvier 2006	
Modules de base	Module Adolescence Accompagnement	15-16-17-18-19 mai 2006	
	Module Responsabilité Autorité	en automne 2006 (à fixer)	
	Module Travail en équipe Responsabilisation	au printemps 2007 (à fixer)	
	Module Stage	Un stage d'une semaine effectué entre avril 2005 et avril 2006 dans un établissement du CNEAP	
JURY DE QUALIFICATION : JUIN 2007 à ANGERS			

Le module initial - AEVS

Objectifs généraux :

Situer ses fonctions dans le cadre de la vie scolaire d'un établissement du CNEAP.

Eduquer en référence au projet éducatif d'un établissement catholique.

Développer sa capacité d'être à l'écoute des élèves.



Module initial : Fonctions, rôles et responsabilités de l'Assistant Educateur - Ecoute

Programme :

1. Présentation de la formation en relation avec le métier d'Assistant Educateur.
2. Analyser le métier d'Assistant Educateur, le situer dans l'organisation de l'établissement et dans le contexte institutionnel :
 - Champs d'activités de l'Assistant Educateur,
 - Compétences requises pour ce métier,
 - Géographie du poste dans l'établissement,
 - Observation de la vie scolaire.
3. Connaître le contexte institutionnel et les orientations du CNEAP en matière de "vie scolaire" des établissements.
4. Identifier les principales composantes de l'éducation et référer ses actes à un projet éducatif ayant du sens :
 - Qu'est-ce que l'éducation ?
 - Les questions posées par l'éducation,
 - L'éducation du jeune en référence à une vision chrétienne de l'homme,
 - Transmettre des valeurs, éduquer à la citoyenneté.
5. Maîtriser les principales techniques de l'écoute, développer les attitudes favorables à une bonne écoute :
 - Qu'est-ce qu'écouter ?
 - L'écoute dans la vie scolaire : occasions, niveaux,...
 - Les techniques et attitudes dans l'écoute,
 - Les différentes situations d'écoute : entretiens individuels, de groupe,
 - Les occasions informelles et les structures formelles d'écoute dans l'établissement.

Les 4 modules de base - AEVS

Objectifs généraux :

Développer les compétences des personnels dans toutes les fonctions spécifiques précisées par la convention collective.

Définir la place de la vie scolaire dans les établissements.

Aides à la structuration du projet personnel et professionnel.



Module MB1AEVS : Adolescence - Accompagnement des jeunes ayant des difficultés

Objectifs : Comprendre les adolescents à partir de données psychologiques et sociologiques.
Connaître les personnes et organismes ressources pour créer un réseau de professionnels compétents.
Concevoir la prévention et la promotion pour la santé.

Programme :

1. Acquérir des clés de lecture des comportements des adolescents.
 - Données sociologiques et psychologiques sur les adolescents.
 - l'adolescence, période de mutations,
 - la construction de l'identité de l'adolescent en référence à l'enfance,
 - les aspects dynamiques de l'adolescence : problématique du Moi, du corps, sexualité, deuils de l'enfance, narcissisme, identité-identification, les moyens de défense, ...,
 - symptômes et alertes : déviances, conduites à risques (toxicomanie, alcool, fugues, violence, anorexie, hyperactivité, ...)
2. Repérer et analyser des situations difficiles rencontrées par les jeunes des établissements : difficultés scolaires, déprime, mal-être, conduites à risque ...
 - Etude de cas.
3. Connaître les relais possibles dans l'environnement de l'établissement.
 - Inventaire des personnes ou organismes ressources et de leurs compétences, (psychologue, assistante sociale, police ou gendarmerie, juge des enfants, ...).
4. Se donner des repères pour la mise en place de plans de prévention des conduites à risque.



Module MB2AEVS : Responsabilité - Exercice de l'autorité

Objectifs : Repérer la responsabilité du Personnel de la Vie Scolaire
Exercer l'autorité, faire respecter le règlement intérieur.

Programme :

1. Repérer la place du droit dans la société d'aujourd'hui et les conséquences au niveau de l'encadrement et de la sécurité dans l'établissement :
 - Notion de responsabilité, ses fondements (dommages, réparation, loi, jurisprudence ...),
 - Responsabilité civile, pénale, administrative, éthique, ...,
 - L'analyse du risque, l'éducation à la sécurité, la connaissance de la réglementation,
 - La mise en place de procédures, les sorties, les voyages, ...,
 - La protection de l'enfance.
2. Comprendre les mécanismes en jeu dans l'autorité et la place du règlement intérieur dans l'établissement :
 - Notion d'autorité : avoir de l'autorité, faire autorité, être autoritaire, ...
 - La place de l'autorité, des limites, des repères dans la construction de la personne,
 - La complexité des situations, les évolutions actuelles. Discipline, règles, lois, interdits, sanctions, règlement intérieur : les attentes des différents partenaires, les modalités d'application, la concertation en équipe, le sens éducatif donné, ...,
 - Les situations de conflit,
 - La place et le rôle de l'adulte face aux jeunes,
 - Analyse de situations professionnelles, études de cas.



Module MB3AEVS : Travail en équipe - Implication, responsabilisation des élèves

Objectifs : Participer à l'animation de groupe.
Travailler en équipe.
Développer et promouvoir l'implication et la responsabilisation des élèves.
Participer à l'élection, au suivi et à la formation des délégués.

Programme :

1. Maîtriser les techniques et attitudes nécessaires à la participation à un groupe et à son animation :
 - Participation à un groupe,
 - Animation de groupe, de réunion,
 - Phénomènes de groupe : leadership, exclusion, bouc émissaire, normes, climat, ...,
 - Observation et évaluation du fonctionnement d'un groupe,
 - Animer différents types de réunion.
2. Développer sa capacité à travailler en équipe :
 - Les conditions favorables au travail en équipe,
 - Relecture de l'expérience personnelle et mise en projet.
3. Favoriser et prendre en compte l'expression des élèves :
 - Repérage des différents espaces, instances d'expression des élèves,
 - Aider les jeunes à s'exprimer dans les espaces qui leur sont offerts,
 - Aider les adultes à tenir compte de l'expression des élèves.
4. Encadrer et accompagner les délégués des élèves :
 - La préparation des élections,
 - La formation et le suivi des délégués,
 - Intégration du suivi et de la formation des délégués dans les priorités du projet de l'établissement.



Module MB4AEVS : Stage dans un établissement du CNEAP

Le stage aura notamment pour objectif général de s'assurer de la transférabilité des compétences du stagiaire par l'analyse et la comparaison des situations professionnelles rencontrées.

Les objectifs, pour ce stage dans un établissement du CNEAP, seront précisés par l'Assistant Educateur à partir d'un cadre défini et permettront d'orienter ses observations et ses analyses.



Les travaux demandés

Les regroupements et le stage donneront lieu à des productions dont les exigences seront fixées au début de la formation.



Evaluation finale et qualification

■ Constitution du jury de qualification

Le jury est constitué :

- d'un Chef d'établissement ou d'un Responsable de la Vie Scolaire,
- d'un Responsable ou d'un Educateur de la Vie scolaire,
- d'un représentant du CNEAP,
- du Directeur de l'IFEAP ou son représentant.

Il est présidé par le Secrétaire Général du CNEAP ou son représentant.

■ Délibération

Le jury délivre la qualification d'Assistant Educateur de la Vie Scolaire à partir des évaluations complétées par deux avis.

• Les évaluations

- l'évaluation d'une commission s'appuyant sur un entretien oral.
Cette commission (dont les membres sont désignés par le président du jury) comporte au moins un membre du jury,
- les évaluations de l'IFEAP portant sur les travaux réalisés au cours de la formation.

• Les avis

- l'avis du Chef d'établissement employeur du stagiaire (formulé selon une grille),
- l'avis de l'IFEAP basé sur la connaissance du stagiaire en formation.

E V S

Qualification des É d u c a t e u r s de la Vie Scolaire

R e n t r é e 2 0 0 5

Inscriptions

- pour les personnels en poste
dans le cadre du plan de
formation
avant le 14 juillet 2005
- pour les nouveaux recrutés
avant le 15 septembre 2005

Proposition d'ouverture
de formation en 2005
à Angers

Qualification des Éducateurs de la Vie Scolaire

Finalités de la formation

Un des relais entre les différents membres de la communauté éducative, l'Éducateur de la Vie Scolaire est chargé (sous l'autorité du Chef d'établissement et, le cas échéant, du Responsable de la Vie Scolaire) de l'organisation et de l'animation de la vie scolaire dans l'établissement. Il peut lui être confié l'encadrement d'équipes d'Éducateurs et d'Assistants Éducateurs.

La formation offre les moyens aux Éducateurs :

- de se situer et d'agir dans son contexte (institution, établissement, environnement social, culturel, familial des jeunes),
- de développer leur capacité à encadrer les jeunes et à organiser des activités éducatives,
- de travailler en équipe en lien étroit avec les enseignants.

Les capacités développées au cours de la formation s'inscrivent dans les fonctions exercées par l'Éducateur : accompagnement-écoute, animation, encadrement-organisation, relation-communication.

Parcours de formation

- Le parcours complet est de 300 heures réparties sur 2 ans soit sept sessions de regroupement d'une semaine, des temps de travail personnel et des temps d'accompagnement individuel, un stage et le jury de qualification.

Un jury d'admission et de positionnement, qui a lieu en début de semaine 1, se prononcera sur l'admission des candidats en formation et sur l'adaptation de leur parcours en tenant compte des acquis professionnels et des formations suivies antérieurement. Le jury statuera en s'appuyant sur un dossier retraçant la carrière du candidat et sur les résultats d'une épreuve écrite et d'un entretien oral.

- Planning (sous réserve de modifications)

		Angers
Module initial dont positionnement		28-29-30 novembre - 1-2 décembre 2005
Modules de base	Module Adolescence - Accompagnement	20-21-22-23-24 février 2006
	Module Responsabilité - Autorité	3-4-5-6-7 avril 2006
	Module Travail en équipe - Responsabilisation	hiver 2006 (à fixer)
	Module Stage	Un stage d'une semaine effectué entre février 2006 et décembre 2006 dans un établissement du CNEAP
Approfondissement	Module Agir et éduquer	Automne 2006 (à fixer)
	Module Accompagnement - Gestion des priorités	29-30-31 mai - 1-2 juin 2006
	Module Animation - Suivi	Printemps 2007 (à fixer)
JURY DE QUALIFICATION : JUIN 2007 à ANGERS		

Le module initial - EVS

Objectifs généraux :

- Participer à l'étape d'admission et de positionnement et ajuster le parcours de formation.
- Se positionner dans son métier d'Éducateur de la Vie Scolaire.
- Situer ses fonctions et responsabilités dans le cadre de la vie scolaire d'un établissement du CNEAP.
- Repérer les différents moyens pour observer et analyser la vie scolaire.



Le module initial : Jury d'admission et de positionnement Fonctions de l'Éducateur

Programme :

1. Participer au jury d'admission et de positionnement mis en place par le CNEAP : épreuve écrite et entretien oral avec une commission.
2. Analyser le métier d'Éducateur, le situer dans l'organisation de l'établissement et dans le contexte institutionnel :
 - Champs d'activités de l'Éducateur,
 - Compétences requises pour ce métier,
 - Géographie du poste dans l'établissement,
 - Contexte institutionnel et orientations du CNEAP en matière de "vie scolaire" des établissements,
 - Présentation de la formation en lien avec le métier d'Éducateur.
3. Observer la vie scolaire :
 - La vie scolaire : composantes, dynamique, indicateurs ...,
 - Processus d'observation,
 - Outils d'observation : questionnaire, interview, grilles...

Les 4 modules de base - EVS

Objectifs généraux :

Développer les compétences des personnels dans toutes les fonctions spécifiques précisées dans la convention collective.

Définir la place de la vie scolaire dans les établissements.

Aide à la structuration du projet personnel et professionnel.



Module MB1EVS : Adolescence - Accompagnement des jeunes ayant des difficultés

Objectifs : Comprendre les adolescents à partir de données psychologiques et sociologiques.
Connaître les personnes et organismes ressources pour créer un réseau de professionnels compétents.
Concevoir la prévention et la promotion pour la santé.

Programme :

1. Acquérir des clés de lecture des comportements des adolescents.
 - Données sociologiques et psychologiques sur les adolescents
 - l'adolescence, période de mutations,
 - la construction de l'identité de l'adolescent en référence à l'enfance,
 - les aspects dynamiques de l'adolescence : problématique du Moi, du corps, sexualité, deuil de l'enfance, narcissisme, identité-identification, les moyens de défense, ...,
 - symptômes et alertes : déviances, conduites à risques (toxicomanie, alcool, fugues, violence, anorexie, hyperactivité, ...)
2. Repérer et analyser des situations difficiles rencontrées par les jeunes des établissements : difficultés scolaires, déprime, mal-être, conduites à risque ...
 - Etude de cas.
3. Connaître les relais possibles dans l'environnement de l'établissement.
 - Inventaire des personnes ou organismes ressources et de leurs compétences, (Psychologue, assistante sociale, police ou gendarmerie, juge des enfants, ...).
4. Se donner des repères pour la mise en place de plans de prévention des conduites à risque.



Module MB2EVS : Responsabilité - Exercice de l'autorité

Objectifs : Repérer la responsabilité du Personnel de la Vie Scolaire.
Exercer l'autorité, faire respecter le règlement intérieur.

Programme :

1. Repérer la place du droit dans la société d'aujourd'hui et les conséquences au niveau de l'encadrement et de la sécurité dans l'établissement :
 - Notion de responsabilité, ses fondements (dommages, réparation, loi, jurisprudence ...),
 - Responsabilité civile, pénale, administrative, éthique, ...,
 - L'analyse du risque,
 - L'éducation à la sécurité,
 - La connaissance de la réglementation,
 - La mise en place de procédures,
 - Les sorties, les voyages, ...,
 - La protection de l'enfance.
2. Comprendre les mécanismes en jeu dans l'autorité et la place du règlement intérieur dans l'établissement :
 - Notion d'autorité : avoir de l'autorité, faire autorité, être autoritaire ...
 - La complexité des situations, les évolutions actuelles,
 - La place de l'autorité, des limites, des repères dans la construction de la personne,
 - Discipline, règles, lois, interdits, sanctions, règlement intérieur : les attentes des différents partenaires, les modalités d'application, la concertation en équipe, le sens éducatif donné, ...,
 - Les situations de conflit,
 - La place et le rôle de l'adulte face aux jeunes,
 - Analyse de situations professionnelles, études de cas.



Module MB3EVS : Travail en équipe - Implication, responsabilisation des élèves

Objectifs : Participer à l'animation de groupe.
Travailler en équipe.
Développer et promouvoir l'implication et la responsabilisation des élèves.
Participer à l'élection, au suivi et à la formation des délégués.

Programme :

1. Maîtriser les techniques et attitudes nécessaires à la participation à un groupe et à son animation :
 - Participation à un groupe,
 - Animation de groupe, de réunion,
 - Phénomènes de groupe : leadership, exclusion, bouc émissaire, normes, climat, ...,
 - Observation et évaluation du fonctionnement d'un groupe,
 - Animer différents types de réunion.
2. *Développer sa capacité à travailler en équipe* :
 - Les conditions favorables au travail en équipe,
 - Relecture de l'expérience personnelle et mise en projet.
3. Favoriser et prendre en compte l'expression des élèves :
 - Repérage des différents espaces, instances d'expression des élèves,
 - Aider les jeunes à s'exprimer dans les espaces qui leur sont offerts,
 - Aider les adultes à tenir compte de l'expression des élèves.



Module MB4EVS : Stage dans un établissement du CNEAP

Le stage a pour but :

- de s'assurer de la transférabilité des compétences de l'éducateur par l'observation et la comparaison des situations professionnelles rencontrées,
- d'alimenter la réflexion concernant le projet d'action éducative (PAE).

Les objectifs du stage sont à fixer précisément par chaque éducateur.

Cependant, trois axes guideront le stage :

- observer, en mettant en œuvre des outils d'observation, la vie scolaire globale dans l'établissement de stage et en particulier l'activité se rapprochant du projet d'action éducative,
- observer l'occupation du poste d'éducateur dans l'établissement de stage (inventaire des tâches effectuées, manières d'occuper le poste...),
- comparer avec son propre établissement (ressemblances, différences, ...).

Les modules d'approfondissement - EVS

Objectifs généraux :

Servir les stagiaires dans le cadre de leur projet d'établissement.
Aider à la structuration du projet d'action éducative.



Module MA1EVS : Agir et éduquer dans un établissement du CNEAP

Objectifs : Réfléchir aux enjeux et aux finalités de l'éducation.
Référer ses activités au projet éducatif de l'établissement.
Faire des choix adaptés et pertinents.

Programme :

1. Identifier les principales composantes de l'éducation et référer ses activités à un projet d'éducation selon une vision chrétienne de l'homme :
 - Problématique de l'éducation,
 - L'éducation intégrale de la personne,
 - L'éducation référée à une vision chrétienne de l'homme,
 - Les projets dans l'établissement : projet éducatif, projet d'établissement, projet de vie scolaire, projet d'animation pastorale, ...
 - La démarche de projet, les projets menés avec les élèves,
 - Le projet personnel de l'éducateur,
 - Le sens des activités en référence au projet éducatif,
 - L'éveil de l'intériorité chez les jeunes.
2. Prendre des décisions au regard de l'analyse de la situation, du projet, de l'équipe, de soi-même :
 - Connaissance de soi,
 - Référence des choix,
 - Etude des situations,
 - Démarche de prise de décision.



Module MA2EVS : Accompagnement - Gestion des priorités

Objectifs : Etre à l'écoute, accompagner et aider les jeunes.
Gérer son temps et ses priorités personnelles et professionnelles.

Programme :

1. Acquérir des techniques et développer des attitudes pour l'écoute :
 - La reformulation,
 - La congruence, l'empathie, la considération positive ...
2. Identifier les processus et modalités d'une relation d'aide :
 - La demande,
 - Les modalités d'entretien,
 - Les niveaux, registres et centrations dans la relation d'aide,
 - Mises en situation.
3. Savoir gérer son temps en fonction de priorités explicites :
 - Importance de la gestion du temps, différentes notions du temps ...
 - Les composantes de la gestion du temps,
 - Etude de la manière dont on gère son temps,
 - Les pertes de temps : inventaires, origines, remédiation,
 - L'expression des priorités : différents niveaux, lien avec le projet personnel de vie,
 - Les outils de la gestion du temps : agenda fiches ...
 - Définition d'un plan d'évolution de la gestion de son temps ...



Module MA3EVS : Animation - Suivi scolaire

Objectifs : Organiser des activités socio-éducatives au sein de l'établissement.
Accompagner les élèves dans leur travail scolaire, personnel ou en groupe.

Programme :

1. Repérer les différents niveaux d'activités socio-éducatives avec les élèves dans le cadre de la vie scolaire, planifier ces activités, créer les conditions favorables à une animation ayant du sens :
 - Variété des activités socio-éducatives, culturelles, sportives, pastorales,
 - Différents niveaux d'activités : détente, réflexion, ouverture, proposition, ...,
 - Élaboration d'outils permettant de concevoir des activités en ayant conscience des finalités poursuivies,
 - Coordination de ces activités au sein du projet de vie scolaire,
 - Création d'une association au sein de la vie scolaire.
2. Aider l'élève dans son travail personnel ou en groupe :
 - Organisation du suivi des études, de l'aide au travail personnel,
 - Les mécanismes de l'apprentissage, les conditions de l'apprentissage,
 - L'aide méthodologique : savoir s'organiser, apprendre ses leçons, ...,
 - La coordination avec l'équipe enseignante,
 - Participation au conseil de classe, au suivi de l'élève, à son orientation.



La visite conseil

Un formateur de l'IFEAP ou une personne mandatée par celui-ci effectuera une visite dans l'établissement.

Les objectifs :

- Faire le point sur la manière dont le stagiaire occupe son poste,
- Aide à l'analyse de la pratique,
- Évaluation de l'avancée du projet, mesure de la pertinence et de la cohérence des objectifs du Projet d'Action Educative.

Dates : en fin de première année ou en début de la deuxième année.



Les travaux demandés

Chaque regroupement ou stage donnera lieu à une production spécifique dont les exigences seront fixées au début de la formation. Par ailleurs l'Éducateur élaborera en cours de formation un projet d'action éducative (PAE) relatif à sa situation professionnelle. Ce projet sera présenté lors du jury de qualification.



Evaluation finale et qualification

■ Constitution du jury de qualification

Le jury est constitué :

- d'un Chef d'établissement,
- d'un Responsable de la Vie Scolaire,
- d'un représentant du CNEAP,
- du Directeur de l'IFEAP ou son représentant.

Il est présidé par le Secrétaire Général du CNEAP ou son représentant.

■ Délibération

Le jury délivre la qualification d'Éducateur de la Vie Scolaire à partir des évaluations complétées par deux avis.

• Les évaluations

- l'évaluation d'une commission s'appuyant sur un entretien oral à propos du projet d'action. Cette commission (dont les membres sont désignés par le président du jury) comporte au moins un membre du jury,
- les évaluations de l'IFEAP portant sur les travaux réalisés au cours de la formation.

• Les avis

- l'avis du Chef d'établissement employeur du stagiaire (formulé selon une grille),
- l'avis de l'IFEAP basé sur la connaissance du stagiaire en formation.

R V S

Qualification des R esponsables de la Vie S colaire

R e n t r é e 2 0 0 5

Inscriptions

- pour les personnels en poste
dans le cadre du plan de
formation
avant le 14 juillet 2005
- pour les nouveaux recrutés
avant le 15 septembre 2005

Proposition d'ouverture
de formation en 2005
à Angers

Qualification des Responsables de la Vie Scolaire



Finalités de la formation

Cadre de direction, collaborateur immédiat du Chef d'établissement, le Responsable de la Vie Scolaire a en charge l'organisation générale de la vie scolaire : il coordonne les animations et les activités éducatives et péri-éducatives, il encadre les équipes d'Éducateurs et d'Assistants Éducateurs de la Vie Scolaire.

La formation vise à former des Responsables de la Vie Scolaire bien ancrés dans le projet éducatif de l'établissement, capables d'animer une équipe, de prendre des initiatives, de décider. Elle donne les moyens d'élaborer le projet de vie scolaire et ainsi d'organiser, de coordonner et de donner du sens aux activités éducatives et péri-éducatives de l'établissement.



Parcours de formation

- Le parcours complet est de 600 heures réparties sur 2 ans comprenant : le positionnement, treize modules dont deux temps de stage, une visite-conseil dans l'établissement, des temps de travail personnel, des entretiens individuels et le jury de qualification.

Le jury d'admission et de positionnement, qui a lieu en début de semaine 1, se prononcera sur l'admission des candidats en formation et sur l'adaptation de leur parcours en tenant compte des acquis professionnels et des formations suivies antérieurement. Le jury statuera en s'appuyant sur un dossier retraçant la carrière du candidat et sur les résultats d'une épreuve écrite et d'un entretien oral.

- Planning 2005-2007

		Angers
Module initial dont positionnement		28-29-30 novembre - 1-2 décembre 2005
Modules de base	Module Adolescence	à déterminer
	Module Responsabilité Autorité	à déterminer
	Module Travail en équipe	à déterminer
	Module Stage	Stage d'une semaine dans un établissement du CNEAP
Modules d'approfondissement	Module Fonctionnement global	30-31 janvier - 1-2-3 février 2006
	Module Manager une équipe	à déterminer
	Module Améliorer sa communication	à déterminer
	Module Agir et éduquer	10-11-12-13-14 avril 2006
	Module Nouvelles technologies	à déterminer
	Module Animation pastorale	à déterminer
	Module Accompagnement	à déterminer
	Module Stage externe	Stage dans une structure extérieure au CNEAP
JURY DE QUALIFICATION : JUIN 2007 à ANGERS		

Le module initial - RVS

Objectifs généraux :

Participer à l'étape d'admission et de positionnement et ajuster le parcours de formation.

Situer ses fonctions et responsabilités dans le cadre de la vie scolaire.

Situer ses compétences actuelles dans le métier et adapter son parcours de formation.



Module initial : Jury d'admission et de positionnement Fonctions du Responsable de la Vie Scolaire

Programme :

1. Jury d'admission et de positionnement :
 - Epreuve écrite (réalisée au préalable dans l'établissement),
 - Entretien avec une commission du jury.

2. Analyser le métier de responsable, le situer dans l'organisation de l'établissement et dans le contexte institutionnel :
 - Champs d'activités du responsable,
 - Compétences requises pour ce métier, positionnement par rapport à ces compétences,
 - Géographie du poste de responsable dans l'établissement,
 - Observation de la vie scolaire d'un établissement (méthodologie d'observation),
 - Contexte institutionnel : projet du CNEAP, structures du CNEAP, orientations du CNEAP en matière de "vie scolaire" des établissements,
 - Présentation de la formation en lien avec le métier de Responsable de la Vie Scolaire,

3. Observer la vie scolaire :
 - La vie scolaire : composantes, indicateurs, diagnostic ...
 - Processus d'observation
 - Outils d'observation : questionnaire, interview, grilles...

Les 4 modules de base - RVS

Objectifs généraux :

Développer les compétences des personnels dans toutes les fonctions spécifiques précisées dans la convention collective.
Définir la place de la vie scolaire dans les établissements.



Module MB1RVS : Adolescence - Accompagnement des jeunes ayant des difficultés

Objectifs : Comprendre les adolescents à partir de données psychologiques et sociologiques.
Connaître les personnes et organismes ressources pour créer un réseau de professionnels compétents.
Concevoir la prévention et la promotion pour la santé.

Programme :

- Acquérir des clés de lecture des comportements des adolescents.
 - Données sociologiques et psychologiques sur les adolescents.
 - l'adolescence, période de mutations,
 - la construction de l'identité de l'adolescent en référence à l'enfance,
 - les aspects dynamiques de l'adolescence : problématique du Moi, du corps, sexualité, deuils de l'enfance, narcissisme, identité-identification, les moyens de défense, ...,
 - symptômes et alertes : déviances, conduites à risques (toxicomanie, alcool, fugues, violence, anorexie, hyperactivité, ...)
- Repérer et analyser des situations difficiles rencontrées par les jeunes des établissements : difficultés scolaires, déprime, mal-être, conduites à risque ...
 - Etude de cas.
- Connaître les relais possibles dans l'environnement de l'établissement.
 - Inventaire des personnes ou organismes ressources et de leurs compétences, (Psychologue, assistante sociale, police ou gendarmerie, juge des enfants, ...).
- Se donner des repères pour la mise en place de plans de prévention des conduites à risque.



Module MB2RVS : Responsabilité - Exercice de l'autorité

Objectifs : Repérer la responsabilité du Personnel de la Vie Scolaire.
Exercer l'autorité, faire respecter le règlement intérieur.

Programme :

- Repérer la place du droit dans la société d'aujourd'hui et les conséquences au niveau de l'encadrement et de la sécurité dans l'établissement :
 - Notion de responsabilité, ses fondements (dommages, réparation, loi, jurisprudence ...),
 - Responsabilité civile, pénale, administrative, éthique, ...,
 - L'analyse du risque,
 - L'éducation à la sécurité,
 - La connaissance de la réglementation,
 - La mise en place de procédures,
 - Les sorties, les voyages, ...,
 - La protection de l'enfance.
- Comprendre les mécanismes en jeu dans l'autorité et la place du règlement intérieur dans l'établissement :
 - Notion d'autorité : avoir de l'autorité, faire autorité, être autoritaire ...
 - La complexité des situations, les évolutions actuelles,
 - La place de l'autorité, des limites, des repères dans la construction de la personne,
 - Discipline, règles, lois, interdits, sanctions, règlement intérieur : les attentes des différents partenaires, les modalités d'application, la concertation en équipe, le sens éducatif donné, ...,
 - Les situations de conflit,
 - La place et le rôle de l'adulte face aux jeunes,
 - Analyse de situations professionnelles, études de cas.



Module MB3RVS : Travail en équipe - Implication, responsabilisation des élèves

Objectifs : Participer à l'animation de groupe.
Travailler en équipe.
Développer et promouvoir l'implication et la responsabilisation des élèves.
Participer à l'élection, au suivi et à la formation des délégués.

Programme :

1. Maîtriser les techniques et attitudes nécessaires à la participation à un groupe et à son animation :
 - Participation à un groupe,
 - Animation de groupe, de réunion,
 - Phénomènes de groupe : leadership, exclusion, bouc émissaire, normes, climat, ...,
 - Observation et évaluation du fonctionnement d'un groupe,
 - Animer différents types de réunion.
2. Développer sa capacité à travailler en équipe :
 - Les conditions favorables au travail en équipe,
 - Relecture de l'expérience personnelle et mise en projet.
3. Favoriser et prendre en compte l'expression des élèves :
 - Repérage des différents espaces, instances d'expression des élèves,
 - Aider les jeunes à s'exprimer dans les espaces qui leur sont offerts,
 - Aider les adultes à tenir compte de l'expression des élèves.



Module MB4RVS : Stage dans un établissement du CNEAP

Le stage a pour but :

- de s'assurer de la transférabilité des compétences du responsable par l'observation et l'analyse des situations professionnelles rencontrées,

Les objectifs du stage sont à élaborer précisément par chaque responsable en fonction de son projet personnel pour la formation.

Cependant, trois axes guideront le stage :

- observer la vie scolaire globale dans l'établissement de stage (une grille d'observation définissant quoi observer peut aider),
- observer l'occupation du poste de responsable dans l'établissement de stage (inventaire des tâches effectuées, manières d'occuper le poste...),
- tirer des enseignements pour soi-même ; son établissement (soit par comparaison avec son établissement, sa propre situation... soit par l'analyse de son vécu).

Les modules d'approfondissement - RVS

Objectifs généraux :

- Servir les stagiaires dans le cadre de leur projet d'établissement.
- Aider à la structuration du projet personnel de formation.



Module MA4RVS : Fonctionnement de l'établissement - Démarche de projet

- Objectifs :
- Appréhender le fonctionnement global d'un établissement du CNEAP.
 - Prendre part à une démarche de projet d'établissement.

Programme :

- Approcher le fonctionnement d'un établissement :
 - Différents axes d'analyse : la communication externe et interne, les services, la pédagogie, la vie scolaire, la gestion des personnes et des moyens, les processus de prise de décision, de responsabilisation, ...,
 - L'approche systémique de cette situation complexe d'établissement,
 - Liens vie scolaire/enseignants, équipe pédagogique.
- Les conditions, causes et indicateurs d'un bon fonctionnement.
- Les dysfonctionnements d'un établissement.
- La démarche de projet d'établissement :
 - Quels en sont les enjeux ?
 - Les principales caractéristiques : origines, étapes, évaluation, ...,
 - Différentes modalités de mise en place,
 - Avoir un projet – être en projet,
 - Articulation projet d'établissement – Projet de vie scolaire,
 - La place du Responsable de la Vie Scolaire dans la démarche de projet.
- Analyse de situations professionnelles.



Module MA5RVS : Manager une équipe

- Objectifs :
- Organiser et animer une équipe de collaborateurs.
 - Gérer les conflits au sein d'une équipe.

Programme :

- Organiser et animer une équipe :
 - Les principes du management : autorité, pouvoir, délégation,
 - Impulser une dynamique d'équipe,
 - Les différents types de managements et leurs effets,
 - La gestion des compétences,
 - L'organisation de la formation de ses collaborateurs.
- Gérer les conflits au sein d'une équipe :
 - Notion de conflit, repérage des conflits,
 - Les mécanismes du conflit,
 - Les réactions face au conflit,
 - L'intervention dans le conflit.
- Analyse de situations professionnelles.

Module MA6RVS : Améliorer sa communication écrite et orale

Objectifs : Développer sa capacité à transmettre des informations par écrit.
Développer sa maîtrise de l'expression orale en public.

Programme :

1. Repérer les différentes situations de communication rencontrées dans le métier de responsable de la vie scolaire et les supports employés.
2. Faciliter le passage à l'écrit.
3. Acquérir certaines techniques de la communication écrite : compte-rendu, note de service, note d'information, demande d'information, procès verbal, résumé, rapport d'activités, ...
4. Développer sa capacité à parler en public, risquer sa parole :
 - Le corps : disponibilité, confiance,
 - La voix, sa parole spécifique, l'écoute,
 - La structuration du message, ...

Module MA1RVS : Agir et éduquer dans un établissement du CNEAP

Objectifs : Réfléchir aux enjeux et aux interrogations liées à l'éducation.
Référer ses activités au projet éducatif de l'établissement.
Faire des choix adaptés et pertinents.

Programme :

1. Identifier les principales composantes de l'éducation et référer ses activités à un projet d'éducation selon une vision chrétienne de l'homme
 - Problématique de l'éducation,
 - L'éducation intégrale de la personne,
 - L'éducation référée à une vision chrétienne de l'homme,
 - Les projets dans l'établissement : projet éducatif, projet d'établissement, projet de vie scolaire, projet d'animation pastorale, ...,
 - La démarche de projet, les projets menés avec les élèves,
 - Le projet personnel de l'éducateur,
 - Le sens des activités en référence au projet éducatif,
 - L'éveil de l'intériorité chez les jeunes.
2. Prendre des décisions au regard de l'analyse de la situation, du projet, de l'équipe, de soi-même
 - Connaissance de soi,
 - Référence des choix,
 - Etude des situations,
 - Demande de prise de décision.

Module MA2RVS : Accompagnement - Gestion des priorités

Objectifs : Etre à l'écoute, accompagner et aider les jeunes.
Gérer son temps et ses priorités personnelles et professionnelles.

Programme :

1. Acquérir des techniques et développer des attitudes pour l'écoute :
 - La reformulation,
 - La congruence, l'empathie, la considération positive ...
2. Identifier les processus et modalités d'une relation d'aide :
 - La demande,
 - Les modalités d'entretien,
 - Les niveaux, registres et centrations dans la relation d'aide,
 - Mises en situation.
3. Savoir gérer son temps en fonction de priorités explicites :
 - Importance de la gestion du temps, différentes notions du temps ...,
 - Les composantes de la gestion du temps,
 - Etude de la manière dont on gère son temps,
 - Les pertes de temps : inventaires, origines, remédiation,
 - L'expression des priorités : différents niveaux, lien avec le projet personnel de vie,
 - Les outils de la gestion du temps: agenda fiches ...
 - Définition d'un plan d'évolution de la gestion de son temps ...



Module MA7RVS : Nouvelles technologies et vie scolaire

Objectifs : Etre autonome pour toutes les pratiques fondamentales, transversales, imposées par l'ordinateur et les logiciels les plus couramment utilisés dans un établissement d'enseignement pour les Personnels de la Vie Scolaire .

Programme :

1. Etre autonome pour toutes les pratiques fondamentales :
 - Organiser ses fichiers (effacer, déplacer, copier, sauvegarder),
 - Créer et mettre en forme des fichiers "texte" Word2000,
 - Créer et mettre en forme des fichiers "tableau" Excel2000,
 - Copier des informations d'une application dans une autre (copier un tableau d'une page Web dans un document Word par exemple),
 - Gérer les disques et le lecteur de cédérom,
 - Utiliser et paramétrer une imprimante,
 - Utiliser un scanner pour "capturer" de l'information texte et image,
 - Utiliser l'aide.
2. Utiliser Internet :
 - Comprendre la terminologie et les services d'Internet,
 - Utiliser le courrier électronique,
 - Utiliser un navigateur.
3. Mettre en œuvre et utiliser un logiciel de gestion des absences et de notes.

Principaux logiciels utilisés : Word, Excel, Internet Explorer, logiciel de gestion des absences et des notes.



Module MA8RVS : Organisation des activités socio-éducatives et de suivi scolaire Animation pastorale

Objectifs : Distinguer les différents types d'activités possibles dans le cadre de la vie scolaire.
Organiser des activités en référence au projet éducatif.
Concevoir un projet d'animation pastorale.

Programme :

1. Repérer et caractériser les différents types d'activités de la vie scolaire dans un établissement du CNEAP :
 - Activités de suivi scolaire : travail personnel des élèves, études encadrées, aide à l'acquisition de méthodes de travail, ...,
 - Activités socio-éducatives, culturelles, sportives, pastorales, ...,
 - Repérage des compétences nécessaires pour la mise en place et l'animation de ces activités.
2. Organiser des activités en référence au projet éducatif :
 - Quel sens donner aux activités de la vie scolaire ?
 - Quels outils construire pour repérer le sens des activités de la vie scolaire ?
3. Concevoir un projet d'animation éducative et pastorale :
 - La place de la dimension pastorale dans la vie globale de l'établissement,
 - La proposition de la foi : pour quoi ? Comment ?
 - L'éveil de l'intériorité chez les jeunes,
 - Les supports possibles pour l'animation pastorale,
 - Les compétences nécessaires pour la mise en œuvre de l'animation pastorale,
 - Le projet d'animation pastorale en lien avec le projet d'établissement.



Module MA9RVS : Stage externe

Le stage a pour but :

- d'apporter une ouverture au RVS
- de permettre une adaptation de son parcours de formation à ses besoins spécifiques dans la perspective d'une meilleure professionnalisation.

Les objectifs du stage sont à fixer précisément par chaque responsable (voir fiche choix du stage).

Ils seront en lien avec les champs de compétence du responsable.

Citons entre autres :

- l'organisation, l'élaboration de projets,
- l'accompagnement, l'écoute, l'orientation,
- l'encadrement de personnels,
- la prise de décision,
- le travail en équipe,
- les relations avec les personnes et structures externes ...

 **La visite conseil**

Un formateur de l'IFEAP ou une personne mandatée par celui-ci effectuera une visite dans l'établissement.

L'objectif en est de faire le point sur la manière dont le stagiaire occupe son poste et d'observer celui-ci en situation d'animation de l'équipe de vie scolaire.

 **Les travaux demandés**

Des travaux seront réalisés à l'issue des regroupements et des stages. Ils seront précisés au début de la formation.

Par ailleurs le stagiaire élaborera en cours de formation un mémoire en relation avec la vie scolaire de son établissement. Ce mémoire sera soutenu lors du jury de qualification.

 **Evaluation finale et qualification****■ Constitution du jury de qualification**

Le jury est constitué :

- d'un Chef d'établissement,
- d'un Responsable de la Vie Scolaire,
- d'un représentant du CNEAP,
- du Directeur de l'IFEAP ou son représentant.

Il est présidé par le Secrétaire Général du CNEAP ou son représentant.

■ Délibération

Le jury délivre la qualification de Responsable de la Vie Scolaire à partir des évaluations complétées par deux avis :

- Les évaluations :
 - l'évaluation d'une commission s'appuyant sur un entretien oral concernant le mémoire,
 - les évaluations de l'IFEAP portant sur les travaux réalisés au cours de la formation.
- Les avis :
 - l'avis du Chef d'établissement employeur du stagiaire (formulé selon une grille),
 - l'avis de l'IFEAP basé sur la connaissance du stagiaire en formation.

Frais de formation et modalités d'inscription

Frais de formation

	AEVS	EVS	RVS
Coût semaine exprimé en points d'indice INSEE de la fonction publique	9,5 points	9,5 points	10,5 points
Coût semaine exprimé en euros	9,5 x 53,0196 ¹ = 504 €	9,5 x 53,0196 ¹ = 504 €	10,5 x 53,0196 ¹ = 557 €
Durée totale de la formation	4 semaines	7 semaines	11 semaines
Coût de la formation	2 016 €	3 528 €²	6 127 €²

¹Valeur, au 1er février 2005, de l'indice INSEE de la fonction publique.

²Selon le positionnement, ce coût qui représente le parcours complet, sera réduit au prorata du nombre de semaines de formation dont le candidat sera dispensé.

Modalités d'inscription

■ AEVS

- L'inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complet
 - avant le 14 juillet 2005 pour les personnes en poste
 - avant le 15 septembre 2005 pour les personnes nouvellement recrutées.

Celui-ci comprendra :

- le dossier d'inscription proprement dit,
- le document jaune OPCA/EFP intitulé "Contrat de prestation de formation" sur lequel l'IFEAP remplira les rubriques : durée de la formation/prix par stagiaire.

Ce document vous sera retourné afin que vous puissiez y joindre le document vert (plus de 10 salariés) ou rose (moins de 10 salariés) pour adresser le dossier complet en un seul envoi à l'OPCA et ce au minimum 1 mois avant le début de la formation.

■ EVS - RVS

- L'inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complet
 - avant le 14 juillet 2005 pour les personnes en poste
 - avant le 15 septembre 2005 pour les personnes nouvellement recrutées.

Celui-ci comprendra :

- le dossier d'inscription proprement dit,
- le document jaune OPCA/EFP intitulé "Contrat de prestation de formation" pour la seule semaine de positionnement ; celui-ci vous sera réexpédié après signature pour envoi à l'OPCA,

ou

- le chèque de règlement des frais pédagogiques relatifs à la dite semaine de positionnement.

Une fois le positionnement arrêté, la durée de formation déterminera le coût total des frais pédagogiques. Vous devrez alors reprendre contact avec l'IFEAP à l'issue du positionnement pour établir un nouveau «Contrat de prestation de formation» couvrant la totalité du parcours spécifique afin d'en solliciter la prise en charge financière auprès de l'OPCA-EFP. A défaut, vous recevrez les factures correspondantes.